



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

23 mai 2022

CNR lance Solarhona pour faire rayonner les territoires de la vallée du Rhône

1^{er} producteur français d'électricité 100 % renouvelable, CNR lance sa filiale Solarhona pour contribuer de manière significative au développement de l'énergie solaire dans la vallée du Rhône, son territoire naturel. Entièrement tournée vers les besoins des territoires, Solarhona se concentre sur les projets photovoltaïques de petite taille sur les toitures de bâtiments, les ombrières de parking ainsi que les petites surfaces au sol et plans d'eau. Les collectivités locales, entreprises et agriculteurs impliqués dans la transition écologique de leur territoire et qui souhaitent produire une électricité verte, locale et renouvelable peuvent être associés au capital et à la gouvernance des projets. Ce modèle industriel unique, partenarial et redistributif qui constitue l'ADN de CNR depuis près d'un siècle, doit lui permettre de multiplier par sept sa puissance photovoltaïque installée dans la vallée du Rhône d'ici 2030.

Un modèle industriel partenarial, innovant et redistributif pour contribuer à l'indépendance énergétique de la France

Créée en 1933, CNR est le concessionnaire du fleuve Rhône depuis près de 90 ans. Acteur incontournable de la transition énergétique en France, CNR a diversifié depuis plus de 15 ans ses actifs de production d'énergies renouvelables avec près de 1 000 MW de puissance installée en photovoltaïque et en éolien qui complètent les 3 000 MW de puissance hydroélectrique sur le fleuve avec ses 19 aménagements. La force de CNR réside dans son modèle industriel partenarial et redistributif qui bénéficie directement aux territoires. Forte de cette expérience et face à l'urgence d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables en France, CNR a créé Solarhona pour faire rayonner les territoires de la Vallée du Rhône. Nouvelle filiale 100 % CNR, son ambition est de déployer 1 000 MWc de puissance installée supplémentaires d'ici 2030 dans les territoires du sillon rhodanien, en priorisant les petits projets photovoltaïques sur les toitures, les ombrières et les petites surfaces au sol et plans d'eau.

« L'actualité nous montre quotidiennement l'urgence d'agir pour la transition écologique et l'indépendance énergétique de la France. Ce contexte nous oblige à nous réinterroger sur nos modèles pour accélérer le déploiement des énergies renouvelables. Nous savons que l'effort demandé nécessitera agilité, réactivité, solutions nouvelles et innovation, écoute et collaboration. En tant que concessionnaire historique du fleuve Rhône, nous avons tissé des liens particuliers et durables avec ses territoires. C'est pour cela que nous avons développé Solarhona, une approche cousue main permettant de répondre à leurs besoins, tout en les associant pleinement à la gouvernance des projets, avec un modèle redistributif qui se veut innovant. » déclare Laurence Borie-Bancel, Présidente du Directoire de CNR.

Faire des acteurs locaux des contributeurs de la transition énergétique

Solarhona vise à créer de véritables communautés d'énergie dans la vallée du Rhône, avec les acteurs clés de la transition énergétique dans les territoires que sont les collectivités, les entreprises et les agriculteurs. Chaque projet est cousu main et intègre pleinement la préservation du foncier et de la biodiversité locale. Le modèle unique de Solarhona permettra notamment à ses partenaires (collectivités, entreprises, agriculteurs) de s'impliquer dans la gouvernance des projets photovoltaïques et de prendre une participation au capital de la société de projet (SPV) dédiée. La structure compte déjà plus de 80 projets engagés dans la vallée du Rhône et a ouvert deux antennes, à Lyon et à Montpellier. Elle dispose d'une vingtaine de salariés aujourd'hui et prévoit de doubler sa taille d'ici un an.

« Solarhona est un modèle hérité de CNR et représentatif de notre positionnement d'entreprise-laboratoire des énergies du futur. Nous proposons un modèle industriel unique adapté aux attentes des collectivités locales, des entreprises et des agriculteurs désireux de produire une électricité locale, verte et respectueuse du vivant. Nous portons également l'ambition de contribuer directement à la dynamique économique des territoires, puisque l'activité de Solarhona est à même de générer 600 emplois directs et indirects, non délocalisables. » précise Julien Marchal, Président de Solarhona et Directeur des nouvelles énergies de CNR.

TELECHARGEZ LE DOSSIER DE PRESSE COMPLET

À propos de CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de 4 000 MW. Elle transforme l'énergie du soleil, du vent et de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis près d'un siècle. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer le développement de ses autres missions d'intérêt général, en coordination avec les acteurs du territoire : déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et gestion de la ressource en eau, aménagement du fleuve Rhône et préservation des écosystèmes naturels. CNR gère ces trois ressources naturelles Eau-Vent-Soleil en tant que biens communs dont elle partage la gouvernance et une partie de la valeur avec les territoires. Sa triple expertise – énergie, transport, irrigation - lui permet d'assembler des solutions énergétiques et écologiques innovantes pour les territoires, partout en France. CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, groupe Caisse des Dépôts). ENGIE est son actionnaire industriel de référence.

CONTACTS PRESSE

Romain Jacquet, CNR | r.jacquet@cnr.tm.fr | 06 74 79 10 00

CNR presse, agence BCW | cnr-presse@bcw-global.com